



Informations pour les organisateurs des courses Running

DOSSIER ORGANISATION :

Dossier complet à faire sur <https://www.manifestationsportive.fr/> Délai 12 semaines

Pour qu'un dossier soit complet, il vous faut remplir sur internet et joindre des documents :

- Déclaration sur l'honneur
- Dispositions prises pour la sécurité
- 1 règlement de la course comportant les moyens de secours mis en œuvre.
- L'attestation d'assurance (délai maximum 2 semaines avant la course).
- Itinéraire horaire
- Liste des signaleurs avec Nom, prénom, date et lieu de naissance, numéro de permis de conduire.
- Attestation présence médecin (convention)
- Attestation présence Secouriste (convention)
- La cartographie
- Les demandes d'autorisation de passage des propriétaires sur les parcelles et chemins privés
- La liste des communes traversées (centre bourgs et territoires communaux).
- Les arrêtés de circulation établis par les Mairies, le Conseil Départemental ou Tours Métropole Val de Loire.
-

Le site gère les délais de votre dossier et vous relance par mail.

✓ MATERIEL :

-A rapporter **le mardi suivant la course** à la Maison des sports, entre 14h30 et 16h.

-A retirer **le mardi précédent la course** à la Maison des sports, entre 16 et 17h.

Un chèque de caution de 500€ pour le matériel ou 10000€ pour Race résult vous sera demandé à la délivrance du matériel. Liste du matériel : <https://www.cdr37.net/> Contact Comité FFA 37: Jeannine MARIN 06 89 10 93 78 ou Dominique JEANNEAU 07 86 78 72 90

✓ RESULTATS DES COURSES :

Transmettre les résultats, le plus tôt possible, aux 2 adresses suivantes : pin-nicolas@orange.fr

mlebeherec@yahoo.fr

Formats informatiques acceptés : xls ou txt (excel), nxtr (logica) ou cap(GmCAP) – **Pas de Pdf** pour Nicolas et Maxime.